



usurpation d'identité et empreintes digitales

Par **katoune**, le **01/12/2009** à **18:59**

Bonjour,

voilà j'ai été victime comme beaucoup d'entre vous d'usurpation d'identité. Une personne munie d'un extrait d'acte de naissance à mon nom s'est fait faire une CNI (toujours à mon nom) entraînant des conséquences catastrophiques.....

Pour faire valoir ma bonne foie je voudrais que l'on compare mes empreintes à celles laissaient par ma voleuse d'identité (car il me semble que c'est devenu obligatoire de laisser ses empreintes à la ^préfecture quand on veut faire faire ou refaire ses papiers)..

Mes questions sont donc: comment as t-elle pu faire refaire une carte d'identité alors que nous n'avons pas les mêmes empreintes (of course)? puis je contraindre la préfecture qui lui a délivré ses papiers à comparer mes empreintes aux siennes? Puis je incriminer la préfecture pour négligences?

Par **garmuche**, le **01/04/2010** à **11:52**

Bonjour,

Je suis journaliste pour l'agence de presse CAPA et réalise un reportage pour l'émission "Envoyé Spécial" sur France 2 sur les questions d'usurpation d'identité. Je serais très intéressé à "accompagner" vos démarches.

En espérant que mon projet vous intéressera.

Cordialement

Marc Garmirian
mgarmirian@capatv.com